

Liste de prix pour les autorisations spéciales

(valable dès le 01.01.2023)

Circulation de nuit et le dimanche

1 nuit	30.-
2 nuits	60.-
3 nuits ou validité maximale d'un mois (avec justification des courses/chantier)	80.-

Poids et dimensions

	1 course	course aller-retour ou validité 1 mois	2 à 6 mois (consécutifs et dans l'année civile)	12 mois (année civile)
a) Transports sans dépassement des limites légales selon l'OCR art. 79 al. 2a (soit longueur 30 m / largeur 3 m / hauteur 4 m / poids 40 t)				
Poids total jusqu'à 34 t	30.-	100.-		260.-
De 34 à 40 t	40.-	120.-		320.-
b) Transports avec dépassements des limites légales selon l'OCR art. 79 al. 2a (soit longueur 30 m / largeur 3 m / hauteur 4 m / poids 40 t)				
Poids supérieur à 40 t	60.-	120.-	240.-	480.-

Autres

Machine de travail (camion-grue)	20.-	50.-	70.-	140.-
Utilisation industrielle d'un véhicule agricole				100.-
Transfert ou emploi de machine ou remorques agricoles spéciales (moissonneuse-batteuse)				40.-
Modification d'une autorisation existante (date, véhicule...)			10.- / autorisation	
Demande de parcours OFROU (sans autorisation)			10.- / requête	
Examen préalable (sans autorisation)			15.- / requête	